



### Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'engins de chantier en toute sécurité conformément à la recommandation R482.



### Public visé

- Toute personne amenée à conduire un engin de chantier dans l'exercice de ses fonctions.



### Pré requis

- Pas de contre-indication médicale à la conduite d'un engin de chantier
- Être âgé de plus de 18 ans
- Maîtriser la langue française
- Etre équipé des Equipements de Protection Individuelle adéquats (chaussures de sécurité, casque, gants, lunettes de protection, protection auditives...)

### Durée de la formation

- De 3 à 4 jours soit de 21h00 à 28h00 selon niveau et nombre de catégories dont 7h00 de tests (théorie + pratique)

### Moyens Pédagogiques

- Formation théorique et pratique sur les différents engins de la catégorie concernée
- Test pratique et test théorique réalisés par un testeur CACES certifié



*Engin d'extraction à déplacement séquentiel*



### **FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation

6 rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 92 80 74

Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)

SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros

SIRET : 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333

Enregistré sous le numéro **52440910444**.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



**FRANCE  
SÉCURITÉ**



**LA FORMATION**  
par France Sécurité

## CONTENU

### Connaissances théoriques

- Les connaissances générales
- Les technologies des engins de chantier
- Les principaux types d'engins
- Les catégories de CACES
- Les règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- L'exploitation des engins de chantier
- Les vérifications d'usage des engins de chantier

### Connaissances pratiques

- La prise de poste et les vérifications
- La conduite et les manœuvres
- La fin de poste
- Les opérations d'entretien quotidien
- La maintenance
- En option :
  - La conduite au moyen d'une télécommande
  - Le chargement et le déchargement sur porte-engin (sauf catégorie A)



#### **FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation

6 rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 92 80 74

Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)

SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros

SIRET : 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333

Enregistré sous le numéro **52440910444**.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



**FRANCE  
SÉCURITÉ**



**LA FORMATION**  
par France Sécurité

Les exercices spécifiques de conduite et manoeuvre d'engins sont réalisés en fonction de la recommandation en vigueur et différent d'un engin à l'autre :

**Catégorie A : Engins compacts (moins de 6 tonnes)**

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, effectuer une tranchée, etc)
- Opération de levage
- Chargement / déchargement sur un porte-engins

**Catégorie B1 : Engins à déplacement séquentiel (pelles de plus de 6 tonnes)**

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

**Catégorie B2 : Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel**

- Réalisation d'un forage

**Catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel**

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée)
- Opération de levage

**Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses ou chargeuses pelleteuses de plus de 6 tonnes)**

- Travaux de base (chargement d'une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai)
- Réaliser une tranchée (si utilisation d'une chargeuse-pelleteuse)

**Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif (bouteurs ou chargeuses à chenille de plus de 6 tonnes)**

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, exécuter un déblai / remblai)

**Catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif**

- Travaux de base (réaliser le réglage d'une plate-forme, d'un talus ou d'un fossé avec la lame déportée)



**FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation

6 rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 92 80 74

Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)

SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros

SIRET : 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333

Enregistré sous le numéro **52440910444**.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



**FRANCE  
SÉCURITÉ**



**LA FORMATION**  
par France Sécurité

**Catégorie D : Engins de compactage (de plus de 6 tonnes)**

- Travaux de base (effectuer le compactage d'une plate-forme)

**Catégorie E : Engins de transport de plus de 6 tonnes (tombereaux, tracteurs agricoles de plus de 100cv)**

- Travaux de base (positionner le tombereau pour le chargement, effectuer un parcours test en montant les vitesses et en actionnant les dispositifs de freinage, positionner le tombereau pour le déchargement et vider la benne)

**Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain**

- Travaux de base (charger un camion, manutentionner des charges longue / lourde / complexe)

**Catégorie G : Conduite hors production des engins**

- Chargement de l'engin, préparation du transport et de l'arrimage, déchargement de l'engin.

**Évaluation du stage****FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation

6 rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 92 80 74

Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)

SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros

SIRET : 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333

Enregistré sous le numéro **52440910444**.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



**FRANCE  
SÉCURITÉ**



**LA FORMATION**  
par France Sécurité